

que séparent des différences aussi énormes - d'ordre économique, politique, culturel et racial, géographique et climatique? À ce problème viennent se greffer d'autres difficultés: 1) quels États seraient membres de la Communauté? 2) quel type d'organisation choisir? 3) quel champ d'activité attribuer à la Communauté?

a) Les membres

Il s'agit là de la question politique la plus épineuse, quoique beaucoup dépende du type d'organisation choisi (voir points b) et c) ci-dessous). Ainsi, limiter la Communauté aux seuls États à économie de marché reviendrait à en exclure automatiquement l'Union soviétique, la Chine, la Corée du Nord et les pays d'Indochine. Taïwan pose par ailleurs un problème extrêmement difficile à résoudre du fait de son statut international. La colonie britannique de Hong Kong peut-elle être membre de la Communauté? Doit-on inclure les États latino-américains ou borner la Communauté, du moins à ses débuts, aux États de l'Ouest du Pacifique, plus le Canada et les États-Unis? Qu'en est-il des nombreux États insulaires du Pacifique Sud?

Pour le moment, un consensus semble se former autour d'une communauté qui compterait au moins 10 États "noyau" (le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les États-Unis et le Canada, plus les cinq pays de l'ANASE); nombreux sont aussi ceux qui considèrent que la